

**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@////Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s)** : Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s)** : Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es)** : Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 550 - OPERATIONS DE TRESORERIE**

Le Conseil d'Administration doit être prévenu des opérations de trésorerie générant des mouvements importants.

Le Bureau est informé des mouvements de trésorerie suivants sur les comptes Caisse d'Epargne :

- . le 28 novembre 2024, un virement de 400 000 € a été fait du livret A vers le courant;
- . le 29 novembre, un virement de 8 000 € a été fait du compte courant vers le compte locataires ;
- . le 6 décembre, un virement de 50 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 11 décembre, un virement de 500 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 24 décembre, un virement de 185 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 27 décembre, un virement de 220 000 € a été fait du compte locataires vers le livret A ;
- . le 28 décembre, un virement de 35 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 28 décembre, un virement de 250 000 € a été fait du courant vers le livret A ;
- . le 30 décembre, un virement de 35 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 30 décembre, un virement de 250 000 € a été fait du compte de gestion vers le livret A ;
- . le 3 janvier 2025, un virement de 75 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 10 janvier, un virement de 480 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 15 janvier, un virement de 100 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;
- . le 15 janvier, un virement de 400 000 € a été fait du compte de gestion vers le livret A ;
- . le 28 janvier, un virement de 250 000 € a été fait du compte locataires vers le courant ;

Et des mouvements suivants entre deux banques différentes :

. le 13 janvier 2025, un virement de 117 500 € a été effectué du compte de gestion Caisse d'Epargne vers le compte courant de La Banque Postale.

Le Bureau prend connaissance de ces mouvements. Le prochain Conseil d'Administration sera destinataire du compte-rendu de ce Bureau pour information.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*

Publiée le :

03 FEV. 2025



**RODEZ AGGLO  
HABITAT oph**



**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@////Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s)** : Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s)** : Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es)** : Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 551 - SUBVENTION ASSOCIATION DES DIRECTEURS 2025**

Monsieur le Président rappelle que Rodez Agglo Habitat verse une subvention annuelle à l'Association des Directeurs d'OPH.

Le Bureau est invité à valider le versement d'une subvention de 50 € à l'Association des Directeurs pour l'année 2025.

Vote pour : 6  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

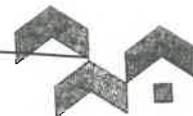
Le Bureau valide, à l'unanimité, le versement d'une subvention de 50 € à l'Association des Directeurs pour l'année 2025.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 FEV. 2025



RODEZ AGGLO  
HABITAT oph

**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@////Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s) :** Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es) :** Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 552 - SUBVENTION ADIL 2025**

Rodez Agglo Habitat participe chaque année au budget de fonctionnement de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement). La subvention, inchangée depuis 2006 s'élève pour l'année 2025 à 838,47 €.

Le Bureau est invité à valider le versement de cette subvention pour l'année 2025.

*Monsieur Bouges propose de demander à l'ADIL que leur newsletter soit envoyée aux administrateurs de l'Office.*

Vote pour : 6

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le Bureau valide, à l'unanimité, le versement de cette subvention pour l'année 2025.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 FEV. 2025



RODEZ AGGLO  
HABITAT oph

**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@///Acte/Délibération financière@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s) :** Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es) :** Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 553 - ADHESION CALOE 2025**

Anciennement Aveyron Energie Bois, l'association était connue pour son accompagnement de projets Bois Energie. Depuis début 2021, les compétences de l'association ont évolué pour accompagner les projets de Bois Energie, de Géothermie et de Solaire Thermique.

Ainsi, la mission Bois Energie de l'Aveyron devient le relais Chaleur Renouvelable de l'Aveyron sous le nom de l'Association Caloé. Cette évolution est une opportunité qui permet de mieux répondre aux demandes des porteurs de projet qui souhaitent passer à des modes de production de chaleur plus vertueux pour l'environnement.

L'association alimente l'Observatoire Bois Energie Occitanie, élabore des analyses d'opportunité comparatives, accompagne les acteurs pour la réalisation des études de faisabilité, et aide au montage de dossiers de demande de subventions et les opérations de sensibilisation comptent parmi les actions réalisées.

Le Bureau est invité à valider le versement de la cotisation de 360 € pour l'année 2025.

Vote pour : 6  
Vote contre : 0  
Abstention : 0

Le Bureau valide, à l'unanimité, le versement de la cotisation de 360 € pour l'année 2025.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 FEV. 2025

**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@////Acte/Délibération projet@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s) :** Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s) :** Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es) :** Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 555 - ACTION COEUR DE VILLE GOURGAN**

Action Logement a présenté les grandes orientations de sa stratégie d'intervention financière pour 2025, lors de ses vœux aux salariés et aux acteurs du monde du logement social, en présence des Ministres du Logement et de la Ville.

Une enveloppe conséquente serait conservée pour accompagner les investissements dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville. Elle permettrait de soutenir des démolitions-reconstructions, mais aussi des opérations de réhabilitation lourde.

La Direction régionale a organisé un temps de travail début janvier qui réunissait les directions des bailleurs membres d'Hasso. Au cours de ces échanges, il a été évoqué la possibilité de raccrocher le projet de rénovation urbaine de Gourgan, situé en limite proche du périmètre ACV.

Aussi, il est proposé de poursuivre les études sur ce projet qui comprend :

- . la démolition des 38 logements de la tour des Erables (stade avancement : MOE retenu, études terminées),
- . la reconstruction de deux à trois petits immeubles de 16 à 20 logements (stade pré-études),
- . la réhabilitation lourde des 20 logements des Genêts (stade PC) en site non occupé
- . et la rénovation énergétique complète des 40 logements Bouleaux et Cerisiers (stade esquisse).

Le Bureau est invité à autoriser Monsieur le Directeur Général à monter le dossier de financement Action Cœur de Ville sur le projet Gourgan.

Votes pour : 6, vote contre : 0, abstention : 0

Le Bureau autorise, à l'unanimité Monsieur le Directeur Général à monter le dossier de financement Action Cœur de Ville sur le projet Gourgan.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
Acte dématérialisé

Publiée le :

03 FEV. 2025

**SÉANCE DU JEUDI 30 JANVIER 2025**

@///Acte/Délibération divers@

**Présidence de M. Christian MAZUC**

**Présent(s)** : Mme MAZARS - M. BATTAS - M. BOUGES - M. MAZUC - M. MONTOYA

**Pouvoir(s)** : Mme MIRAL à M. MAZUC

**Excusé(es)** : Mme MIRAL

**Assiste(nt) à la réunion :**

M. BULTEL - Directeur Général  
M. SIRVAIN - DST / DGA  
Mme RECH - Assistante de direction

**- 558 - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Les membres du Bureau sont informés des prochaines du Bureau et du Conseil d'Administration de l'Office.

Le prochain Bureau aura lieu le 8 avril 2025 à 9 heures à la Mairie d'Onet-le-Château et le prochain Conseil d'Administration le 24 avril 2025 à 9 heures à l'Office.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
et ont signé les membres présents.

Le Président,  
*Acte dématérialisé*

Publiée le :

03 FEV. 2025



RODEZ AGGLO  
HABITAT *oph*